

## **AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE COMME MODELE D'AGRICULTURE EN AFRIQUE :**

Ce modèle pourrait s'appuyer sur l'agriculture familiale durable.

L'agriculture familiale durable est un système agricole qui met l'accent sur une gestion rationnelle des ressources naturelles (utilisation, conservation, renouvellement des sols, des eaux, des forêts, de la biomasse, des ressources halieutiques et animales). Elle cherche à collaborer avec la nature, au lieu de la dominer. L'agriculture durable pousse à une forte intensification des systèmes agricoles, combinée à une forte diversification des productions végétales et animales.

L'agriculture familiale durable met l'accent sur la diversité biologique et l'association des cultures. Elle s'appuie sur les connaissances traditionnelles des populations, mais s'enrichit de techniques et de technologies modernes qui limitent les intrants externes. A la place des engrais et des pesticides chimiques de synthèse, l'agroécologie utilise l'ensemble des énergies renouvelables et des matériaux biodégradables disponibles dans le milieu, pour la fertilisation des sols et utilise la lutte naturelle et intégrée dans le contrôle des parasites des cultures.

L'agriculture familiale durable est un système de production agricole, d'autoperpétuation d'espèces végétales et animales, permettant aux paysans de mettre sur le marché à chaque période de l'année, des productions végétales et/ou animales à des prix rémunérateurs, et ceci, dans une démarche économe, utilisant l'ensemble des énergies renouvelables disponibles dans le milieu, tout en limitant les intrants externes.

L'agroécologie, la biodynamie, et toutes les autres formes d'agriculture biologique sont intégrées dans l'agriculture durable. L'agriculture familiale durable est centrée sur l'exploitation familiale qui est le lieu où toutes les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques se passent. En effet, l'exploitation familiale est un ensemble de système de production composé de différents éléments en relation permanente:

- le groupe familial
- les ressources naturelles sur lesquelles la famille agit
- le matériel agricole
- les facteurs de production
- les activités non agricoles.

Ainsi, l'agriculture durable basée sur l'exploitation familiale est un puissant moyen d'utilisation et d'intensification de la main d'œuvre, par conséquent d'emplois en milieu rural et de lutte contre la pauvreté.

Néanmoins, les systèmes d'agriculture durable sont complexes et s'insèrent dans une dimension beaucoup plus globale et holistique, allant de l'exploitation familiale à l'environnement international, en passant par le terroir, le niveau national et sous-régional.

Ainsi, pour une bonne réussite des systèmes d'agriculture durable, il est nécessaire de prendre en compte les éléments ci-dessous:

- Les politiques de développement agricole et rural et les politiques sectorielles doivent donc donner la priorité à l'agriculture familiale et prendre en compte le nouveau contexte national et international de cette agriculture. Cette politique n'exclue

pas les autres formes d'agriculture mais elle les replace dans un ordre de priorité correspondant à des critères d'efficacité et d'équité concernant l'affectation des ressources publiques.

- La nécessité d'avoir dans les zones d'expérimentation, des organisations paysannes engagées dans le domaine de l'agriculture durable.
- L'accompagnement du processus de génération des systèmes d'agriculture durable en mettant en place un environnement favorable pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire des pays et des régions.
- La définition par l'Etat et/ou les organisations sous-régionales de politiques agricoles appropriées permettant aux systèmes d'agriculture durable de se mettre en place et de se développer pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire des pays et des régions.
- L'implication et la participation active des ONG et des organisations paysannes dans la définition de ces politiques. Dans ce sens, le partenariat entre les intervenants a un rôle important à jouer, dans le renforcement des capacités des organisations paysannes en matière de politiques agricoles.
- La valorisation des produits agricoles et de leur promotion et vente au niveau des marchés locaux, par des mesures permettant une compétition saine avec les produits importés fortement subventionnés qui viennent à des prix très bas; la subvention des produits agricoles des pays du Nord, venant au niveau des marchés est un grand frein au développement des produits agricoles locaux (que ce soit au niveau des marchés domestiques ou des marchés du Nord où on leur impose des mesures sanitaires et phytosanitaires contraignantes).
- La promotion de l'économie locale permettant une grande rétention de la valeur ajoutée des filières agricoles en milieu rural; ce qui signifiera, aussi, une importante diversification d'emplois en milieu rural (dans les petites villes et les villages et une augmentation de la demande de biens et de services qui bénéficiera à l'ensemble de l'économie).
- La mise en place par l'Etat et ses partenaires, d'investissements structurants et d'infrastructures socio-économiques en milieu rural, pour l'accès des populations aux services d'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable, les transports, l'habitat et les services de communication et d'énergie.

L'implication des services techniques de l'Etat, des ONG, des institutions de recherche et de conseil agricole dans le processus de génération des systèmes d'agriculture durable, qui exige des approches et des méthodologies participatives, mais aussi la prise en compte des dimensions sur le plan technique, environnemental, politique, institutionnel, culturel, social et économique.

### **La question paysanne en Afrique**

Agriculture familiale ou agriculture à base de capitaux intensifs. Deux modes de production agricole coexistent en Afrique : l'agriculture familiale et les entreprises agricoles à base de capitaux. L'agriculture familiale est le fait des sociétés paysannes et des sociétés agraires de l'Afrique. Elle est très largement dominante quelque soient les critères utilisés : population concernée, part de la production et des exportations, revenus générés et effet d'entraînement sur le reste de l'économie. Seule la canne à sucre entièrement produite en régie par une entreprise agro-industrielle fait exception.

Malgré le caractère dominant de l'agriculture familiale, de plus en plus, l'idée que celle-ci ne serait pas capable de faire face au défi de la productivité et de la compétitivité se développe. Ces décisions ont été prises sans une réflexion prospective sur l'évolution des systèmes de production agricole.

**Priorité à l'agriculture familiale en zone pluviale.** Les raisons pour lesquelles l'agriculture familiale doit être la priorité des politiques de développement, qu'il s'agisse d'efficacité économique, d'équité et de gestion durable des ressources naturelles sont solides.

La première est qu'il n'y a pas d'alternative économique au maintien en milieu rural d'une population importante. En effet, malgré le taux de croissance élevé de la population urbaine, la population rurale continue aussi de croître rapidement par an. L'économie urbaine n'est déjà plus capable d'absorber les migrants ruraux d'où le développement de la pauvreté en zone urbaine. Les politiques économiques ne permettent pas d'espérer à terme un renversement de cette tendance.

La deuxième est que, s'il faut maintenir une population rurale importante en nombre, il n'est pas possible de les maintenir tous dans les activités agricoles. L'amélioration du niveau de vie des populations rurales dont déjà plus de 40 % vivent en dessous du seuil de pauvreté et l'approvisionnement d'une population urbaine en forte augmentation supposent une croissance annuelle de la production agricole supérieure à 4 % par an, donc une augmentation importante de la productivité de l'agriculture.

Cette croissance ne peut pas être obtenue avec l'agriculture à base de capitaux intensifs. Seule une proportion infime de paysans aisés en Afrique, disposant de revenus non agricoles élevés pourront accéder à ce type d'agriculture. Cette agriculture a sans doute sa place dans l'économie africaine et peut jouer un rôle de plus en plus important dans les exportations agricoles. Elle ne résout pas le problème d'une population rurale importante et en augmentation.

La troisième raison est que, compte tenu de l'ampleur de la pauvreté en Afrique, la seule façon efficace de lutter contre celle-ci est, sur le court et le moyen terme, de remettre à la production le maximum de gens qui en ont été exclus et de permettre à ceux dont la production est trop faible de l'accroître.

La question principale que posent l'agriculture africaine et le monde rural est double : que faire pour les paysans et en particulier pour la grande majorité des paysans qui n'ont pas accès à l'irrigation ? Que faire pour les ruraux qui doivent abandonner l'agriculture ou en faire une activité complémentaire ? C'est ce qu'on peut appeler la question paysanne en Afrique. Elle se pose en des termes historiquement uniques.

Les pays occidentaux, qui ont réussi la modernisation de leur agriculture, l'ont fait dans un contexte de forte croissance de l'industrie et des ressources de l'Etat, de maîtrise de la croissance démographique, et dans un contexte politique où il était possible de protéger et subventionner l'agriculture.

Les pays d'Afrique au sud du Sahara doivent réussir la transformation de leur agriculture et développer les activités non agricoles en milieu rural dans un contexte de libéralisation et de mondialisation, de forte croissance démographique et avec un Etat disposant de ressources rares.

### **3.2. Les politiques à court terme : assainir et relancer l'agriculture familiale**

**Les objectifs principaux de la politique agricole en Afrique.** Les objectifs principaux de la politique agricole sont la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire en milieu rural et urbain, l'accroissement des revenus des ruraux, l'augmentation de la production et des exportations de produits agricoles.

Pour les ruraux, les trois premiers objectifs, en particulier la lutte contre la pauvreté, sont certainement prioritaires alors que l'Etat ne peut négliger la nécessité d'améliorer la sécurité alimentaire des citadins, ni celle de l'augmentation des exportations agricoles pour améliorer la balance des paiements. Il est donc important d'essayer de trouver autant que possible des stratégies qui permettent de les concilier.

**Investir dans les zones où se trouvent les paysans pauvres.** Lutter contre la pauvreté suppose d'appuyer les exploitations agricoles les plus pauvres là où elles se trouvent. **Cibler les cultures pluviales les plus rentables.** En zone de culture pluviale, la stratégie doit être de concentrer les investissements sur les productions pour lesquelles il est possible d'obtenir rapidement des résultats avec un investissement minimum, et qui concernent le plus de paysans. C'est donc sur l'arachide, le coton, le mil, le sésame, le manioc, le maïs, le sorgho et le niébé avec des variétés hâtives qu'il faut concentrer les efforts. Des technologies simples sont disponibles à cet effet et sont parfaitement maîtrisées par les paysans (semences sélectionnées de variétés améliorées, fongicides, insecticides, engrais organique, fumier, compost, matériel de culture et animaux de trait). Les cultures ci-dessus représentent plus de 70 % des revenus monétaires des ruraux tirés de la production agricole.

L'augmentation de ces productions est la façon la plus efficace et la moins coûteuse d'augmenter les disponibilités en ressources fourragères, la fane d'arachide et les pailles de céréales étant les plus grandes ressources pour le bétail, notamment pour les ateliers d'élevage semi-intensifs dans certaines zones spécifiques. L'élevage domestique profiterait directement d'une relance des cultures pluviales. Néanmoins, il faut que les organisations paysannes s'organisent de plus en plus sur le plan de la commercialisation des produits.

Des études sont nécessaires pour confirmer les stratégies ci-dessus, mais il y a déjà beaucoup d'indications allant dans ce sens et les données sont disponibles pour les réaliser rapidement.

Les enquêtes et les statistiques agricoles montrent que la contrainte principale des exploitations agricoles dans ces zones est l'accès aux intrants. Mais cette question se pose sous trois aspects : le prix d'achat des produits agricoles, le prix des intrants agricoles et le coût du crédit qui détermine la rentabilité des productions agricoles.

L'Etat pourrait aussi vérifier que les prix de vente des intrants agricoles, en particulier des engrais (surtout organiques), des produits chimiques (surtout naturels) et du matériel agricole ne sont pas exagérément élevés du fait de la situation de monopole de certaines Industries . Dans les faits, dans les secteurs amont (production et commercialisation des intrants) et aval (transformation de l'arachide et du coton), il n'y a pas une concurrence suffisante pour faire baisser les prix des intrants et augmenter les prix d'achat des produits agricoles.

Les mesures ci-dessus ont l'avantage de concerner tous les paysans et dans toutes les régions.

**Créer et renforcer les comités interprofessionnels.** La création et le renforcement des comités interprofessionnels dans les principales filières agricoles devraient être une des stratégies prioritaires sur le court terme. La libéralisation nécessite que les acteurs économiques prennent de plus en plus en charge les politiques de filières avec l'appui de

l'Etat et négocient, entre autres, une répartition des plus values dégagées pour que tous, en particulier les producteurs, puissent en tirer profit. Des efforts ont été faits dans ce sens, mais ils sont largement insuffisants, le poids des organisations de producteurs étant très faibles par rapport aux entreprises agro-industrielles publiques et privées.

**Développer le micro-crédit.** Sur le court terme, toujours dans l'objectif de lutte contre la pauvreté, on devrait accroître les financements disponibles pour le micro-crédit. Le petit crédit a un effet très positif sur les activités non agricoles qui jouent un rôle de plus en plus déterminant dans les revenus et la sécurité alimentaire des paysans les plus pauvres. Il concerne surtout les femmes et les taux de remboursement sont très bons.

**Développer les petits aménagements irrigués et les périmètres maraîchers.** Le financement de petits aménagements simples et gérables par les paysans pour la petite irrigation dans les zones où cela est possible, bas-fonds, vallées et de petits jardins potagers dans les villages disposant de forages peut compléter efficacement et à un faible coût les stratégies présentées plus haut.

**Développer l'embouche animale.** On peut aussi appuyer sur le plan technique et par des petits financements les opérations d'embouche animale des ruraux, particulièrement dans les zones à faible pluviométrie, la relance des cultures et de l'élevage y sera plus difficile et aura un effet plus limité. Une telle stratégie est certainement plus efficace et moins coûteuse que les actions d'insémination artificielle promues.

**Protéger les cultures.** Une autre stratégie complémentaire est d'accroître les investissements de l'Etat dans la lutte phytosanitaire pour réduire les pertes élevées de production dues à divers ravageurs tant en cours de cycle qu'au stockage (exemple des sauteriaux et de la mouche blanche) tout en utilisant des méthodes qui n'affectent pas l'environnement.

**Soutenir l'élevage en zone pastorale.** A cause de ses caractéristiques, la zone pastorale nécessite des mesures plus spécifiques, d'autant plus que la majorité de sa population est en dessous du seuil de pauvreté. Des investissements dans l'équipement et l'entretien des forages peuvent avoir un effet bénéfique. Par exemple, cela permettrait de créer des investissements dans la création et l'entretien des pare-feu sont aussi réalisables dans le court terme. Des actions de ce type sont déjà menées dans le cadre des programmes d'aménagement et de gestion espaces pastoraux.

Les stratégies à court terme proposées ci-dessus présentent l'avantage d'attaquer le problème de la pauvreté par la relance de la production agricole. Elles sont cohérentes avec les autres objectifs de la politique de l'Etat puisque l'accent est mis sur la relance par les investissements dans les intrants agricoles. L'ensemble des productions devrait en bénéficier. En particulier, l'arachide, les céréales pluviales, l'horticulture et le coton devraient voir leur production augmenter. Les revenus des ruraux et les exportations agricoles devraient croître. L'élevage en zone pastorale en profiterait moins d'où l'importance des stratégies spécifiques à cette zone. Enfin, l'offre de produits pour les populations urbaines devrait aussi augmenter.

**Mettre en valeur les aménagements irrigués existants.** Les incitations ci-dessus peuvent ne pas être suffisantes pour la riziculture irriguée. Les paysans du delta qui sont de loin, les plus endettés bénéficieront davantage que les autres des mesures de remise de dettes. Ils pourront de ce fait se diversifier dans l'horticulture, les semences d'arachide et l'arachide

de bouche. De nouveaux modèles techniques de production, la réduction des coûts d'irrigation, le drainage des eaux d'irrigation, la résolution de la question foncière et la formation des paysans sont nécessaires avant que des investissements massifs dans l'irrigation, publics et privés ne soient rentables. En attendant, l'Etat, les acteurs privés et les partenaires au développement devraient se concentrer sur la mise en valeur de la centaine de milliers d'hectares déjà aménagée et sur l'agriculture familiale de la vallée.

**Investir dans les infrastructures et les services publics en milieu rural.** Les stratégies agricoles ci-dessus seront plus efficaces si l'Etat met en œuvre rapidement les politiques d'investissement déjà arrêtées dans le domaine des infrastructures rurales et des gros équipements (routes, pistes, eau, électricité et téléphone) et dans le domaine des services publics en milieu rural (éducation, santé, état civil, etc).

### **3.3 Les politiques à moyen terme : renforcer les capacités institutionnelles et développer les ressources humaines**

Les stratégies à court terme doivent pour l'essentiel être poursuivies sur le moyen terme.

La priorité de la politique à moyen terme doit être ce qu'on pourrait appeler une recomposition et une restructuration institutionnelle.

Il faut donc bâtir les institutions nécessaires à une économie agricole libéralisée et soumise à la compétition internationale.

**Renforcer les capacités de l'Etat en matière de politique agricole.** L'Etat doit se donner les capacités et les compétences indispensables pour élaborer, négocier, mettre en œuvre et évaluer les politiques de développement agricole et rural efficaces et équitables en partenariat avec les acteurs privés et associatifs. Il faut affirmer plus clairement les choix prioritaires de l'Etat, définir un ensemble cohérent de stratégies et en déduire les programmes et les projets. Ce travail peut être fait dans des délais assez courts.

**Mettre en place un système d'information, recherche et appui-conseil aux ruraux.** La mise en place d'un système d'information, formation, recherche et appui-conseil aux ruraux est aussi indispensable si on veut appuyer les paysans dans l'adoption de technologies améliorées et donc l'accroissement de la productivité agricole. Ce système doit permettre à tous les ruraux d'avoir accès à l'information, à la formation, aux technologies améliorées et aux conseils nécessaires à la prise de décision concernant leurs activités économiques.

Le renforcement des capacités de l'Etat et la mise en place du nouveau système d'appui à l'agriculture familiale sont en partie définis dans certains projets et programmes.

La formation agricole et rurale n'est pas prise en compte. Les attributions du secteur privé en amont et en aval de la production ne sont pas non plus bien définies. L'accroissement de la production de façon satisfaisante exige la nécessité de comités interprofessionnels pour la définition et le pilotage des politiques de filières associant l'ensemble des acteurs. Il faut prévoir le renforcement des comités nationaux interprofessionnels de l'arachide, la mise en place d'un observatoire de chaque filière et le renforcement des organisations de producteurs. Ces mesures devraient être généralisées au moins aux principales filières agricoles : riz, café, ananas, cacao, coton, horticulture, élevage, céréales, etc....

Le travail de conception doit donc être poursuivi pour intégrer ces aspects. La recomposition et la restructuration institutionnelle du secteur agricole prendront du temps. Elles nécessiteront des moyens pour suivre et réajuster au fur et à mesure. Des progrès importants ont été néanmoins réalisés dans ce domaine en Afrique.

**Réussir la politique de décentralisation.** Sur le plan des politiques institutionnelles, la décentralisation a une importance capitale pour l'agriculture familiale. Des collectivités territoriales autonomes avec de larges attributions et moyens doivent être mises en place.

Sa réussite suppose que les collectivités territoriales soient dotées de ressources humaines et financières nécessaires et appliquent des principes de bonne gouvernance et de bonne gestion.

**Renforcer les capacités des organisations paysannes.** La politique de libéralisation et la politique de décentralisation multiplient les acteurs économiques et politiques du développement. Elles obligent les acteurs économiques, dont les organisations paysannes, à la prendre en compte dans leur organisation et leur partenariat. Il leur faut dialoguer avec l'Etat, mais aussi avec les conseils régionaux et les conseils ruraux qui ont des attributions en matière de planification et de mise en œuvre des actions de développement, de gestion des ressources naturelles, de services publics, de formation professionnelle, d'infrastructures et d'équipements. Ce dialogue existe avec l'Etat et les partenaires au développement et commence à donner des résultats. Il exige des organisations paysannes, plus de compétences, de capacités et de moyens à tous les niveaux. Il leur faut aussi affirmer une plus grande autonomie par rapport aux acteurs politiques si elles veulent défendre les intérêts de leurs membres.

**Investir dans les infrastructures rurales et les services publics.** Les stratégies doivent aussi concerner les infrastructures rurales, les gros équipements et les services publics déjà énumérés et dont l'accès a des coûts très élevés pour eux : état civil, éducation, santé, formation professionnelle, alphabétisation, etc... L'absence, l'insuffisance ou la mauvaise qualité de ces services et infrastructures grèvent les coûts de production en milieu rural et les coûts d'accès aux marchés urbains. Il n'y a pas de doute non plus que les ruraux ne sont pas traités équitablement par rapport aux citadins.

### **3.4 Les politiques à long terme : transformer et moderniser l'agriculture Familiale**

La définition des politiques à long terme soulève des questions ardues auxquelles il est difficile pour les organisations paysannes d'apporter des réponses immédiates sous forme d'orientations et de stratégies. Des études, des réflexions et de larges débats sont indispensables. En effet, il est important que cette réflexion prospective soit l'occasion de repenser les articulations entre l'économie agricole et le reste de l'économie et entre le monde rural et le monde urbain.

**Une croissance agricole exponentielle pour relever le défi démographique.** L'ampleur de la croissance de la population et son urbanisation rapide obligent l'Afrique à se fixer un objectif de croissance exponentielle de sa production s'il veut s'assurer un minimum de sécurité alimentaire et assurer la compétitivité de son agriculture sur les marchés national et international. En fonction d'un taux de croissance démographique élevé, on doit viser une croissance agricole supérieure à 4 % et même plus si nous voulons stopper puis résorber le développement de la pauvreté. On ne doit pas cependant oublier que l'efficacité de ce taux de croissance peut être améliorée si des efforts sont faits pour réduire les inégalités.

Le choix d'une agriculture à base de capitaux intensifs ne constituant pas une solution efficace et équitable, il faut donc opter pour une transformation profonde de l'agriculture familiale sur le plan structurel et sur le plan technologique. Ce qui signifie des exploitations de taille beaucoup plus grande et des agriculteurs capables de maîtriser les techniques modernes de production.

**Réformer le foncier pour transformer l'agriculture familiale.** La transformation des exploitations agricoles suppose une politique foncière qui permette d'accroître leur taille. Pour cela, il faut favoriser la sortie de l'agriculture des personnes qui ne peuvent en vivre même avec des activités et des revenus complémentaires. Une politique foncière de grande ampleur, y compris une nouvelle législation foncière et la création d'institutions chargées de sa mise en œuvre est indispensable. Cette politique doit comporter des règles empêchant que les ruraux ne soient dépossédés de leurs terres par des investisseurs urbains disposant de capitaux et pouvant acheter les terres à des prix très bas. La création d'un marché foncier transparent et la mise en œuvre d'un droit de préemption pour les paysans au niveau sans doute de la communauté rurale sont aussi nécessaires.

Cette politique accélérera la sortie de l'agriculture d'un nombre de plus en plus important de paysans. Il n'est pas question ici de dire quelle devrait être la taille des exploitations, ni à quel rythme devraient se faire ces sorties. Ce sont des décisions à examiner soigneusement. Par contre, il est essentiel d'accompagner cette politique par des politiques d'appui à la création d'activités économiques et d'emplois en milieu rural, dans la mesure où tous ne pourront pas s'insérer en ville et y trouver une activité économique. Cette politique nécessite des moyens importants dans la mesure où à l'horizon de 10/15 ans, la majorité de la population rurale ne sera plus agriculteur ou pratiquera l'agriculture de façon secondaire. La politique prônée ci-dessus ne vise pas à obliger les petits paysans à quitter de gré ou de force la production agricole. Il ne s'agit pas non plus de réduire la population agricole à moins de 5 % de la population nationale comme l'ont fait les pays occidentaux. Il faut mettre en place les mécanismes leur permettant de choisir en connaissance de cause le meilleur avenir économique pour eux et leur famille. Compte tenu des perspectives de l'économie urbaine et des opportunités économiques en milieu rural, la majorité d'entre eux risque sans doute pour des raisons de sécurité alimentaire de choisir l'agriculture à mi-temps.

**Former les futurs agriculteurs familiaux.** La formation professionnelle systématique de ruraux pour les activités agricoles mais de plus en plus pour des activités non agricoles devra être aussi une priorité. Il n'est plus possible de se limiter à former des cadres et des techniciens pour encadrer les paysans. La compétition économique au niveau mondial exige des agriculteurs capables d'innover en permanence et de maîtriser l'information pour saisir les opportunités offertes par les marchés. Il faut donc que les futurs agriculteurs sénégalais soient eux aussi éduqués et formés. Dans une économie mondialisée, il y aura de moins en moins de place pour des paysans analphabètes. La généralisation de l'éducation de base et la formation professionnelle des agriculteurs et des non-agriculteurs constituent une des conditions de survie à long terme de l'agriculture familiale, même si se faisant, elle sera de moins en moins paysanne.

**Aménager l'espace national et mieux l'insérer dans les espaces sous régional et international.** La politique d'aménagement du territoire doit être un des leviers majeurs de transformation de l'agriculture familiale. Elle doit viser plusieurs objectifs.

Le premier qui concerne directement l'agriculture familiale est d'inciter à une meilleure occupation de l'espace agricole. Dans de beaucoup de pays, plus de la majorité de la population rurale se trouvent le long de la façade maritime. Par contre, la partie des territoires, qui est pourtant la plus favorable à l'agriculture est peu peuplée. Des investissements dans les infrastructures et les équipements, et aussi dans les services publics pourraient renverser cette situation.

Le deuxième serait de favoriser l'émergence de ce qu'on pourrait appeler une nouvelle ruralité. L'Afrique compte des milliers de villages. On peut difficilement envisager de les doter de tous les infrastructures et services auxquels aspirent les populations. La politique d'aménagement du territoire devrait favoriser le développement d'un tissu de bourgs ruraux qui offriraient aux paysans l'ensemble des services et infrastructures de base pouvant inciter au développement d'activités économiques et sociales en milieu rural. Ce qui en même temps réduirait les inégalités entre populations rurales et urbaines concernant l'accès aux services.

Le quatrième objectif concerne l'intégration des pays dans leurs sous-régions naturelles. Un pays mal relié aux pays environnants, constitue un handicap pour l'ensemble de l'économie nationale, y compris l'économie agricole. Le développement d'infrastructures ferroviaires, routières et de télécommunications avec les pays voisins permettraient à l'agriculture de pouvoir compétir avec celle des pays de la sous région. Par exemple, L'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui est un pas important dans l'intégration économique de la sous-région n'est pourtant pas suffisante et il faut essayer d'arriver à créer une ZONE DE LIBRE-ECHANGE AU SEIN DES PAYS DE LA Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La politique à long terme d'aménagement du territoire doit donc permettre d'améliorer l'articulation de l'économie agricole et rurale avec les marchés urbains nationaux et extérieurs et de construire une nouvelle ruralité.

Ces politiques structurelles seront efficaces si elles sont complémentaires de politiques d'intensification durable et de diversification de la production agricole dans les zones favorables.

Ailleurs, dans les zones pastorales, une agriculture et un élevage extensifs mais durable devraient pouvoir être maintenus, si nécessaire en subventionnant en partie les ruraux vivant dans ces zones.

Ces politiques d'intensification et de diversification supposent un système national d'information, de formation, de recherche et d'appui-conseil en faveur des ruraux. Elles supposent des politiques de filières qui permettent aux agriculteurs d'avoir une offre de produits répondant aux exigences du marché en qualité et qui s'intègrent dans des filières de transformation, conditionnement et mise en marché efficaces et compétitives.

L'expérience montre que les industries de transformation et les sociétés de commercialisation jouent un rôle essentiel dans ce sens. Il leur appartient d'avoir une bonne connaissance des demandes des marchés et d'orienter les producteurs. C'est aussi dans les segments de la transformation et de la commercialisation que se réalisent de plus en plus les plus-values.

Les stratégies ci-dessus ne doivent pas cependant faire croire que les questions à long terme sont simples à résoudre.

**Quel modèle d'agriculture ?** Le libéralisme et la mondialisation véhiculent, à travers les politiques d'ajustement structurel, les Accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), mais aussi, on l'oublie souvent, le traité de l'UEMOA ou mes Accords de Partenariat Economiques (APE), sont des modèles qui peuvent mettre en cause ou marginaliser l'agriculture familiale.

Le modèle agro-industriel occidental est à la veille d'une révolution technologique. La combinaison des biotechnologies, de l'informatique et des techniques de positionnement par satellite vont permettre de conduire une entreprise agricole comme une usine.

Les nouvelles variétés contenant des OGM (organismes génétiquement modifiés) vont permettre un accroissement des rendements importants, mais avec des conséquences lourdes sur la vie et sur l'environnement.

Les expériences de ce qu'on appelle l'agriculture de précision confirment qu'il sera possible demain d'automatiser la plupart des travaux culturaux dans les grandes fermes. Les agricultures familiales risquent d'être encore marginalisées.

Pour définir sa politique agricole à long terme, les pays Africains ont besoin d'une réflexion sur les modèles d'agriculture qu'ils souhaitent promouvoir et sur la place et l'importance de chaque modèle.

**Quel modèle de consommation ?** Un autre modèle est véhiculé par les politiques de libéralisation et de mondialisation, c'est le modèle de consommation occidentale sous l'impulsion de l'agro-industrie et des multinationales. De plus en plus on voit qu'il n'est pas généralisable à l'ensemble de la planète, que c'est un modèle fait pour le milliard de consommateurs des pays occidentaux. Faire croire aux pauvres qu'ils pourront rattraper les riches et consommer comme eux est politiquement et socialement dangereux. En fait, les inégalités entre riches et pauvres et entre pays développés et pays sous développés n'ont jamais été aussi grandes. En laissant le seul marché régir l'économie, on ne fera qu'agrandir le fossé. Il y a donc des choix politiques à faire.

Le Sénégal ne peut à lui seul changer le cours des choses, mais il a au moins l'obligation d'y contribuer. Pour les organisations paysannes, c'est d'abord au niveau national qu'il faut se battre pour convaincre l'ensemble de leurs partenaires que l'agriculture familiale a de l'avenir et qu'elle peut apporter sa contribution au développement national. Sans un consensus sur ce plan, il sera difficile de mobiliser une majorité en faveur d'une transformation de cette agriculture familiale. Les organisations paysannes ne pourront pas réussir cette majorité sur la base de leur seul discours. Il leur faut développer une connaissance et une réflexion propre, mais aussi se doter d'une expertise capable de les appuyer dans ce sens.

Il leur faut aussi pousser l'Etat à développer les alliances et les solidarités sous-régionales et internationales pour défendre ces idées.

#### **Conditions de Viabilité de l'Exploitation Familiale:**

- Développement d'une politique d'appui aux exploitations familiales et d'insertion des jeunes (diplômés ou non) dans le secteur agricole.
- Mise en place de centres de promotion rurale pour les jeunes: éducation, formation et apprentissage au métiers agricoles.
- Reconnaissance, valorisation et respect des dimensions culturelles, sociales et économiques de l'EP.
- Promotion des conditions favorables à la viabilité de l'exploitation familiale, en particulier la lutte contre l'analphabétisme.
- Le développement de services d'appui technique et économique.

- Amélioration du cadre de vie en milieu rural.

### **Approvisionnement Intrants (production végétale et animale) :**

- Accessibilité, disponibilité (réseau de distribution) et variété garantie de qualité et coûts abordables.
- Développer des services de proximité pour la production et la conservation des facteurs de production (semences et intrants)
- Mise en place de services de contrôle et législations sur les normes et contrôle qualité des intrants.
- Mise en œuvre d'une politique fiscale et douanière pour baisser les prix des facteurs de production
- Mise en place de guichets uniques pour raccourcir les coûts et procédure administratives des facteurs de production.
- Mise en place de centrales d'achat.
- Opter pour la production des engrais spécifiques liés à la culture et aux types de sols (intrants adaptés à la qualité des sols et aux méthodes de production).

### **Production :**

- Promotion, diversification et intégration des filières porteuses (lutte contre famine, pauvreté, insécurité alimentaire),
- Formation en qualité et en quantité.
- Valorisation des ressources en eau et en terre (maîtrise de l'eau partout où c'est possible).
- Mise en œuvre d'une politique d'assurance agricole pour contenir les différents facteurs de risque qui fragilisent les producteurs et leurs systèmes de production.
- Promotion du contrôle des normes de qualité des produits.
- Mobilisation du secteur privé non agricole (fournisseurs, industriels, banquiers, transporteurs, chercheurs, etc.) pour appuyer l'exploitation familiale.
- Promotion de "NOUVEAUX SYSTEMES DE PRODUCTION DURABLES (AGRICULTURE ECOLOGIQUE BIOLOGIQUE)".

### **Equipement agricole :**

- Disponibilité, accessibilité et coûts (réduire le coût élevé et difficultés d'accès) des équipements productifs en général.
- Réduction des impôts et taxes ou exonération sur les équipements agricoles et autres facteurs de production (facilités fiscales et douanières).

### **Environnement :**

- Gestion et protection, restauration des écosystèmes (restauration et protection du capital productif)
- Politique régionale de gestion de la fertilité des sols (amélioration des pratiques culturelles)
- Promotion de l'utilisation des énergies de substitution au bois (énergie solaire, éolienne, gaz, etc.)

**Foncier :**

- Sécurisation de la propriété foncière (mise en place de codes et immatriculation).
- Politique agro-foncière sécurisante pour les propriétaires et les exploitations.
- Réforme foncière pour l'accès des petits exploitants, des femmes, des migrants et des jeunes à la propriété foncière.
- Réactualisation des codes pastoraux.
- Problèmes de la transhumance transfrontalière : concertation et négociation entre les acteurs.

**Financement :**

- Réduction des taux débiteurs et création de mécanismes et structures d'intervention à moyen et long termes adaptés au financement de l'agriculture.
- Mesures incitatives au profit de l'installation des jeunes agriculteurs.
- Création d'une banque agricole régionale et la mise en place d'un fonds de garantie et de bonification des emprunts agricoles, avec des démarches de financement adaptées aux exploitations familiales et aux calendriers culturels.
- Mise en place d'un fonds régional UEMOA de modernisation rurale et de maintien des agricultures familiales et de développement local.
- Crédit de commercialisation pour achat et stockage des produits agricoles.
- Prise de participation des organisations paysannes et des producteurs agricoles dans les capitaux des unités industrielles du sous secteur.
- Rétrocession partielle des prélèvements pour le développement des filières.

**Stockage :**

- Appui à la mise en place et/ou réhabilitation d'infrastructures de stockage, notamment contre les problèmes des pertes post-récoltes considérables (une politique de stockage et de conservation des récoltes).
- Mise en place de mécanismes pour le stockage et la commercialisation des produits agricoles.
- Mise en place et réhabilitation de banques de céréales notamment pour assurer la sécurisation des producteurs et aider à une autonomisation des OPA.

**Transformation :**

- Création d'unités de transformation des produits agricoles en milieu rural, à l'initiative ou par prise de participation des OP.
- Valorisation des matières premières locales par les unités industrielles existantes.
- Promouvoir la polyvalence des structures industrielles.

**Commercialisation :**

- Promotion des échanges internes à la sous-région.

- Organisation des circuits et marchés d'écoulement et prix aux producteurs raisonnables. Politiques promotionnelle des taxes sur les facteurs de production.
- Organisation des échanges commerciaux entre OPPA (gari contre oignon) et mise en réseau des marchés (bourse de produits).
- Promotion des avantages comparatifs de chaque pays (Renforcer chez chacun ses avantages).
- Une politique des prix aux producteurs tenant compte à la fois des coûts de production et de l'amélioration du revenu.
- Protection du marché régional et compétitivité de la production UEMOA et plus tard CEDAO.

### **Échanges et transport :**

- Renforcement de la surveillance dans la mise en application des textes régissant la circulation des personnes et de leurs biens dans les pays membres (arrêt de la tracasserie policière et douanière limitant la libre circulation des produits tant à l'intérieur du pays qu'entre les pays de la sous-région).
- Libre circulation des personnes et des biens, à l'intérieur de chaque État et entre les États (Nord au Sud et Sud au Nord). Désenclavement des zones de production développement des réseaux routiers (Organisation des transporteurs et politique de développement des Chemins de fer de qualité au niveau sous-régional; une politique de désenclavement centrée sur l'ouverture et l'entretien des pistes de desserte rurale).
- Développement du réseau routier maritime, ferroviaire et aérien inter-Etats.
- Désenclavement des zones de production par le développement des infrastructures de communication,.
- Organisation « conjointe » du fret aérien.
- Promotion des foires agro-sylvo-pastorales et de l'artisanat.

### **Communication :**

- Développement de réseaux sous régionaux Ouest-africains pour intensifier les échanges entre les organisations paysannes, la concertation et la négociation pour la mise en place de services d'appui, notamment d'approvisionnement, de recherche appliquée, de conseil, de transformation/stockage, de commercialisation, de prix.
- Développement de programmes « radio rurale » régionaux.
- Programme régional d'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- Mise en place d'un système régional d'information sur les marchés (disponibilité et production).

### **Formation et Information :**

- Formation et information des responsables, personnels et membres des organisations paysannes notamment sur les exigences du libéralisme économique et la nécessité de le changer.
- Appui à la réflexion stratégique et renforcement des capacités institutionnelles, techniques et de gestion des exploitations familiales.
- Politique d'éducation rurale pour réduire l'ampleur de l'analphabétisme, la non-maîtrise de la gestion des exploitations et des organisations de producteurs et le déficit d'informations technologiques.

- Gestion et management des organisations paysannes (Élus/Cadres).
- Renforcement et amélioration des politiques nationales et des programmes régionaux de Recherche-Développement pour encourager la création de technologies plus adaptées et la valorisation des savoirs et pratiques endogènes.
- Production et diffusion d'informations économiques.
- Échange technologique entre les réseaux d'OP, les centres de recherches agricoles de la sous-région.
- Subventions publiques au profit de la formation continue des producteurs.
- Cogestion (droit de regard) des projets de développement pour tenir compte de la création des collectivités locales comme centre d'impulsion du développement local et de la démocratie participative.
- Réorganisation de l'accompagnement des producteurs sur la base de contrat-programme de conseil agricole (conseil agricole et recherche spécifiant les responsabilités et les obligations de résultats de chaque partenaire (services publics de conseil agricole et de recherche, ONG, producteurs).

#### **Suivi-évaluation :**

- Implication systématique des OP dans le suivi-évaluation de tous les programmes et projets du secteur agricole et rural.

**L'agriculture familiale est une agriculture paysanne.** Elle se caractérise d'abord par sa finalité qui n'est pas le profit, mais la reproduction du groupe familial. Le groupe familial est très large le plus souvent car composé de plusieurs générations. Il doit non seulement répondre à ses besoins de subsistance par sa production, mais elle doit assurer à ses membres qui s'émancipent pour créer leur propre unité familiale de production et de consommation, les moyens en terre et en main d'œuvre nécessaire. Ces unités familiales de production et de consommation se regroupent le plus souvent en unités de résidences et sont organisés en communautés villageoises partageant le même terroir agricole et très homogènes sur le plan lignager ou ethnique. Cette homogénéité lignagère ou ethnique se traduit par une très grande solidarité entre les ménages agricoles. L'accès aux ressources foncières et naturelles est quasi garanti à tous les membres du groupe mais aussi aux personnes accueillies par la communauté. Il existe bien sur des différences sociales entre les individus et les familles dues à l'âge, au sexe, à la caste, à l'appartenance au groupe lignager fondateur du terroir. Des mécanismes permettent cependant de limiter les inégalités. Ces agricultures familiales, du fait de leur finalité et de la nécessité de réduire les risques climatiques et parasitaires, combinent toujours plusieurs activités économiques : cultures annuelles et pérennes, élevage, cueillette, chasse, pêche, activités non agricoles sur place ou par des migrations saisonnières. Ces combinaisons sont variables suivant les conditions agro-écologiques et les opportunités offertes sur place ou dans d'autres zones.

Ibrahima SECK  
 ASPAB/FENAB SENEGAL  
 PANGOC Président  
[iseck@yahoo.fr](mailto:iseck@yahoo.fr)

#### **BIBLIOGRAPHIE**

Projet de Renforcement des Capacités Techniques et d'Analyse des Organisations paysannes (Gvt.Sen/FAO/CNCR/FONGS 1997-99.  
 Accompagnement du Mouvement Paysan par Mr Jacques FAYE

Chercheur sur la définition des Politiques Aricoles, La  
Question Paysanne au Sénégal)

Les Accords de l'Uruguay-Round du GATT. Impacts sur les Pays en  
Voie de Développement (Ibrahima SECK 1994).

Programme de Renforcement des Capacités des Organisations  
Paysannes au Sénégal (FAO/CNCR 1996).

ROPPA Atelier Régional Ouagadougou Octobre 2001)